



## Conseil économique et social

Distr. générale  
11 janvier 2024

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Comité d'experts de la Conférence des ministres africains**  
**des finances, de la planification et du développement économique**  
Quarante-deuxième réunion  
Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 28 février-1<sup>er</sup> mars 2024

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires**

### **Rapport de la troisième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie**

#### **Note du secrétariat**

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport de la troisième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie.

---

\* E/ECA/COE/42/1.



# Rapport de la troisième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie

## I. Introduction

1. La troisième réunion du Comité du développement du secteur privé, de l'intégration régionale, du commerce, de l'infrastructure, de l'industrie et de la technologie s'est tenue à Addis-Abeba les 14 et 15 novembre 2023, sur le thème : « Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte, prospère et inclusive en Afrique ». Elle a été précédée de deux réunions de groupes d'experts : un atelier technique sur l'utilisation de l'imagerie satellitaire et de l'intelligence artificielle pour analyser les liaisons routières vitales et une réunion de groupe d'experts sur les dimensions environnementales de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et l'écologisation de sa mise en œuvre dans le contexte des nouveaux scénarios de tarification et d'échange de droits d'émission de carbone.

## II. Participation

2. Les représentants des membres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) suivants ont assisté en personne à la réunion : Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libye, Lesotho, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Tunisie.

3. Ont participé à cette réunion en ligne, les représentants des membres de la CEA suivants : Afrique du Sud, Madagascar, Nigéria, Seychelles et Zambie.

4. Les représentants des institutions et organisations suivantes ont pris part à la réunion : Banque africaine d'import-export, Commission de l'Union africaine, Agence de développement de l'Union africaine et Programme des Nations Unies pour l'environnement.

5. Les représentants des pays suivants ont participé à la réunion en qualité d'observateurs : Andorre, Danemark, Italie, Oman et Suède.

6. La liste complète des participants sera diffusée sous forme de document d'information.

## III. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

7. La réunion a été ouverte par le Président du Bureau sortant, le représentant de la République démocratique du Congo. Ce dernier a remercié la CEA, en sa qualité de secrétariat du Comité, d'avoir organisé la réunion, et a exprimé sa gratitude au Gouvernement éthiopien pour l'avoir accueillie. Il a souligné l'importance de la réunion et le choix du thème, qui, selon lui, arrivait à point nommé compte tenu des vents contraires qui avaient soufflé sur le monde ces dernières années. Il a relevé que l'essentiel des recommandations formulées à l'issue de la deuxième réunion du Comité avait été mis en œuvre. Il a exprimé sa gratitude aux membres du Bureau sortant, ainsi qu'à la CEA. Il a conclu en réitérant le soutien de son pays au Président du nouveau Bureau et au secrétariat dans la mise en œuvre des programmes et activités du Comité.

8. Le représentant du Ministère éthiopien de la science et de la technologie, Simenew Melaku, a prononcé le discours introductif. S'agissant du thème de la réunion, il a souligné la nécessité de promouvoir le développement du secteur privé et de l'impliquer dans le développement de l'Afrique. Il a ajouté que l'intégration régionale, le commerce, l'industrie et la technologie étaient tous liés et qu'ils étaient essentiels aux efforts de l'Afrique pour réaliser les objectifs de développement durable.

9. M. Melaku a souligné plusieurs aspects de l'engagement du Gouvernement éthiopien en faveur du développement durable, comme en témoignait le plan décennal du pays, qui était axé sur la consolidation et le développement des technologies agricoles, la promotion du transfert de technologie, le recensement des secteurs prioritaires pour l'investissement et l'industrialisation, la maximisation de l'investissement direct étranger et de la création d'emplois, et la réalisation des objectifs nationaux de développement.

10. En conclusion, M. Melaku a déclaré qu'il était d'une importance capitale d'encourager les investissements du secteur privé et de développer les capacités humaines, et que bon nombre des initiatives entreprises en Éthiopie et ailleurs sur le continent étaient de nature transversale. Il a souligné que l'intégration régionale maximiserait l'impact des efforts de développement et a invité la CEA, les autres entités du système des Nations Unies et les partenaires au développement à continuer de soutenir les pays africains à cet égard.

11. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif de la CEA, Claver Gatete, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a mis en exergue les principaux faits nouveaux des cinq dernières années en Afrique, notamment la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques, un nouvel accord continental sur le commerce, l'adoption de l'intelligence artificielle et le développement des infrastructures dans les secteurs de l'énergie et des transports. Il a déclaré que la CEA continuerait à agir et à mettre en œuvre des mesures pour aider les pays africains à réaliser une industrialisation conforme au thème de la troisième réunion du Comité.

#### IV. Élection du Bureau [point 2 de l'ordre du jour]

12. Les participants ont élu les pays suivants pour constituer le Bureau, sur la base d'une représentation sous-régionale par roulement :

Président :	Guinée-Bissau (Afrique de l'Ouest)
Premier Vice-Président :	Namibie <sup>1</sup> (Afrique australe)
Deuxième Vice-Président :	Mauritanie (Afrique du Nord)
Troisième Vice-Président :	République-Unie de Tanzanie (Afrique de l'Est)
Rapporteur :	République centrafricaine (Afrique centrale)

13. Après l'élection du nouveau Bureau, son Président, le représentant de la Guinée-Bissau, a remercié les participants d'avoir élu son pays à ce poste pour les deux années à venir. Il a salué l'excellent travail et les qualités de leader du Président du Bureau sortant. Il a adressé ses remerciements à la CEA pour son travail remarquable, faisant l'éloge de l'expertise des membres de son personnel, et s'est réjoui de pouvoir continuer à bénéficier de cet appui. En retour, il s'est engagé à soutenir sans relâche la CEA dans la mise en œuvre de ses programmes au cours de son mandat de Président du Bureau.

<sup>1</sup> À confirmer.

## V. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail [point 3 de l'ordre du jour]

14. Le nouveau Président a présenté aux participants l'ordre du jour provisoire de la réunion. L'ordre du jour a été adopté comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Examen et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Présentation des rapports par le secrétariat :
  - a) Faire progresser les technologies énergétiques et numériques pour une industrialisation verte prospère et inclusive ;
  - b) Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine : vers une intégration plus poussée de l'Afrique grâce à une industrialisation inclusive et écologique ;
  - c) Promouvoir une industrialisation verte inclusive en Afrique grâce à des infrastructures durables, des agropôles et des marchés financiers efficaces.
5. Présentation du thème de la troisième réunion : « Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte prospère et inclusive en Afrique ».
6. Débat général sur le thème de la réunion.
7. Examen des plans-programmes 2022 et 2023 relatifs au développement du secteur privé, à l'intégration régionale, au commerce, aux infrastructures, à l'industrie et à la technologie, ainsi que des priorités du plan-programme 2024.
8. Examen et adoption du rapport de la réunion.
9. Clôture de la réunion.

15. Le programme de travail a été adopté sans amendement.

## VI. Présentation des rapports par le secrétariat [point 4 de l'ordre du jour]

### A. Faire progresser les technologies énergétiques et numériques pour une industrialisation verte, prospère et inclusive

#### 1. Présentation

16. Le représentant du secrétariat a souligné le rôle de l'énergie et des technologies numériques dans la réalisation d'une industrialisation verte prospère et inclusive en Afrique. Même si le continent disposait d'abondantes ressources naturelles, notamment des minéraux indispensables au développement de la haute technologie et des produits verts, et était doté de vastes ressources d'énergie renouvelable, il devait acquérir le savoir-faire scientifique, technologique et industriel nécessaire pour fabriquer et commercialiser des produits tels que des véhicules électriques, des drones, des appareils mobiles, des articles bioélectroniques, des nanodispositifs, des systèmes photovoltaïques et des systèmes d'hydrogène vert. En outre, l'exploitation du potentiel du continent pour développer l'énergie et les technologies numériques afin de stimuler la prospérité partagée et l'industrialisation verte appelait plusieurs mesures de politique pour combler les lacunes de financement et d'infrastructure et garantir des investissements appropriés dans les personnes, les institutions, les systèmes et les secteurs critiques.

## 2. Débats

17. Au cours des débats, les participants ont souligné l'importance que revêtait l'amélioration de l'électrification en tant que précurseur du développement technologique et l'adoption des technologies émergentes. Ils ont également indiqué que des mesures urgentes s'imposaient pour inverser la tendance déclenchée par la pandémie de COVID-19, dont une baisse de la proportion déjà faible de personnes ayant accès à l'électricité en Afrique et une aggravation de la pauvreté énergétique. Les participants ont également mis en évidence la nécessité de se concentrer sur le secteur des services en tant que moteur essentiel du commerce transfrontalier et de l'intégration régionale sur le continent.

## 3. Recommandations

18. À la lumière des débats, le Comité a formulé les recommandations suivantes :

- a) Les membres de la CEA devraient :
  - i) Œuvrer à l'amélioration de l'accès à l'électricité et à la réduction de la pauvreté énergétique en tirant parti des technologies énergétiques et numériques émergentes ;
  - ii) Œuvrer à la mise en place de marchés des télécommunications compétitifs et à l'amélioration de l'accessibilité financière et de l'accès à Internet en Afrique ;
  - iii) Créer un cadre réglementaire favorable aux investissements pour stimuler la participation du secteur privé dans les secteurs de l'énergie et des technologies numériques ;
  - iv) Soutenir la recherche-développement et l'intégration de l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques dans les programmes scolaires formels, dès les premières années de scolarité des enfants, afin de préparer la jeunesse africaine en pleine croissance à la quatrième révolution industrielle ;
- b) La CEA devrait :
  - i) Apporter un appui aux programmes de recherche et d'assistance technique axés sur la réduction de la pauvreté énergétique et l'augmentation du taux d'électrification sur le continent ;
  - ii) Promouvoir la recherche au niveau national pour accélérer l'adoption des énergies renouvelables tenant compte de contextes particuliers des pays africains et de la disponibilité des sources d'énergie renouvelables ;
  - iii) Appuyer la conception et la diffusion de produits de recherche et d'analyse sur les questions relatives à la gouvernance, ainsi que l'adoption des technologies émergentes, y compris l'intelligence artificielle.

## B. Tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine : vers une intégration plus poussée de l'Afrique grâce à une industrialisation inclusive et écologique

### 1. Présentation

19. Le représentant du secrétariat a souligné les avantages considérables qu'offre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour le produit intérieur brut, le commerce, la production et le bien-être du continent. Le commerce intra-africain devrait augmenter de 33,5 % (196,4 milliards de dollars des États-Unis) d'ici à 2045. Les gains attendus étaient concentrés dans les domaines où l'Afrique avait le plus besoin de renforcer sa

résilience face aux chocs mondiaux et de stimuler une industrialisation durable, notamment l'agroalimentaire, les services et l'industrie.

20. Pour que la mise en œuvre de l'Accord conduise au développement économique et transforme efficacement les économies africaines, il convenait de lever les obstacles persistants à la libre circulation des personnes et des capitaux. Par ailleurs, il était essentiel de mettre en œuvre des politiques solides en matière de concurrence, d'investissement, de droits de propriété intellectuelle et de commerce numérique pour revitaliser le paysage africain de l'investissement et approfondir l'intégration continentale. À cet égard, le représentant a reconnu l'importance de l'adoption, en février 2023, par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine des protocoles relatifs à la phase II des négociations relatives à l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour réaliser une transition verte et une industrialisation durable, il faudrait déterminer de nouvelles chaînes de valeur vertes, réorienter les investissements vers les infrastructures vertes et veiller à ce que l'Afrique honore ses engagements dans le cadre des accords internationaux sur l'action en faveur du climat.

## **2. Débats**

21. Les débats ont porté sur la nécessité de développer des infrastructures de transport et un secteur logistique solides en Afrique, notamment des corridors panafricains. Il a été jugé essentiel de faire progresser la mise au point et l'adoption d'outils juridiques pour stimuler l'investissement direct étranger. En outre, l'accent a été mis sur le déploiement du système panafricain de paiement et de règlement, qui faciliterait les paiements transfrontaliers dans les monnaies locales africaines. L'absence d'un protocole sur le climat dans l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine a été jugée préoccupante.

## **3. Recommandations**

22. À la lumière des débats, le Comité a recommandé à la CEA de mener des travaux de recherche sur les principales politiques commerciales mondiales se situant au confluent du climat et du commerce, telles que le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières créé par l'Union européenne, et de leur incidence sur les exportations africaines.

# **C. Promouvoir une industrialisation verte inclusive en Afrique grâce à des infrastructures durables, des agropôles et des marchés financiers efficaces**

## **1. Présentation**

23. Le représentant du secrétariat a déclaré que les pays africains devraient relever avec succès les défis mondiaux qui pourraient les empêcher de réaliser les objectifs de développement durable. Le continent était encore en train de se remettre de la pandémie de COVID-19 et sa résilience continuait d'être mise à l'épreuve. De plus, l'Afrique devait faire face aux effets des changements climatiques et de la guerre en Ukraine. Il faudrait au moins 120 milliards de dollars d'investissements dans le secteur de l'énergie par an, contre un peu plus de 81 milliards de dollars actuellement. Le secteur privé avait un rôle important à jouer pour combler ce déficit d'investissement, et le secteur des transports, qui avait besoin de transformations significatives pour être efficace, plus propre et plus sûr, serait crucial pour entreprendre des initiatives visant à réaliser les aspirations d'industrialisation énoncées dans l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Le secteur agricole pourrait jouer un rôle plus important dans l'industrialisation verte de l'Afrique, mais il restait sous-développé. Les pays africains devaient créer un environnement commercial propice à l'agro-industrialisation.

24. De nombreux pays africains n'avaient qu'un accès limité aux marchés financiers mondiaux et se heurtaient par conséquent à des difficultés pour financer leur industrialisation verte inclusive et les infrastructures nécessaires à la croissance. La CEA mettait en œuvre diverses activités pour encourager le développement des marchés obligataires en monnaie locale afin d'atténuer l'impact des crises financières sur les économies nationales et de faciliter l'absorption des flux de capitaux.

## 2. Débats

25. Les participants ont souligné combien il était important de tirer parti des technologies de l'hydrogène et des énergies renouvelables pour favoriser une transition énergétique juste et d'accélérer les progrès grâce à la technologie, au financement et au développement de projets phares régionaux. Ils ont également discuté des défis actuels liés à la régulation du marché de l'électricité et au climat d'investissement pour le secteur privé. À la lumière des défis actuels en matière de sécurité énergétique mondiale, régionale et nationale, les participants ont mis en évidence la nécessité absolue d'élaborer et de faire avancer le programme de sécurité énergétique en Afrique. Dans le domaine essentiel de l'exploitation minière, ils ont souligné la nécessité de clarifier davantage la distinction entre les minéraux verts, typiques et critiques. Enfin, ils ont souligné la nécessité de soutenir le développement de corridors de transport régionaux à travers le continent.

## 3. Recommandations

26. À la lumière des débats, le Comité a recommandé à la CEA :

a) De procéder à une évaluation approfondie du rôle de l'hydrogène vert dans la promotion d'une transition énergétique juste et de la sécurité énergétique en Afrique ;

b) D'aider ses membres à lever les obstacles réglementaires qui entravaient les investissements du secteur privé dans le développement de l'énergie et des infrastructures ;

c) D'aider aussi ses membres à élaborer des cadres nationaux de partenariat public-privé afin d'élargir la portée du financement des infrastructures ;

d) D'apporter un appui technique aux initiatives menées dans les corridors de transport régionaux, en particulier celles qui soutenaient les pays sans littoral ;

e) D'aider les pays à exploiter les avantages de l'industrialisation par le biais de l'agriculture et à tirer parti des technologies améliorées et des pratiques commerciales qui favorisaient une productivité agricole élevée sur le continent ;

f) De soutenir la mise en œuvre de projets phares régionaux, tels que le barrage Grand Inga, afin d'accélérer l'accès à l'électricité et la sécurité énergétique sur le continent ;

g) D'aider les pays à renforcer leurs stratégies de mobilisation des ressources nationales afin d'améliorer les marchés nationaux et régionaux, ce qui les rendrait plus attrayants pour les investissements du secteur privé national et international, et permettrait à tous les pays de tirer parti d'un commerce accru grâce à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

## **VII. Présentation et débat général sur le thème de la troisième réunion : « Stimuler l'intégration régionale, l'infrastructure, le commerce et la technologie pour une industrialisation verte prospère et inclusive en Afrique »**

[points 5 et 6 de l'ordre du jour]

### **1. Table ronde**

27. En ouverture du débat, les intervenants ont exposé leurs vues sur le thème de la troisième réunion du Comité. Ils étaient tous d'avis que les pays africains devraient soutenir la CEA dans ses efforts de promotion et de mise en œuvre d'une industrialisation verte en Afrique.

28. Le représentant de l'Union africaine a souligné le rôle majeur de la science, de la technologie et de l'innovation dans la réalisation d'une industrialisation verte prospère et inclusive en Afrique. Il a évoqué la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique et la manière dont son organisation, en collaboration avec d'autres partenaires, dirigeait l'élaboration d'un cadre directif continental en matière de données. Il a mis en lumière les initiatives actuelles et émergentes en matière de numérisation, notamment l'élaboration d'une stratégie d'intelligence artificielle pour l'Afrique et le pacte numérique mondial. Il a insisté sur le fait que le développement des infrastructures, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports et des technologies de l'information et de la communication, était important pour soutenir les efforts visant à rendre la production durable. La paix et la sécurité étaient essentielles au développement de l'Afrique et devaient être encouragées au moyen de la science, de la technologie et de l'innovation. Il fallait en outre renforcer les capacités des femmes et des jeunes dans ces domaines.

29. Le représentant de la Banque africaine d'import-export a rappelé que l'Afrique était dotée d'immenses gisements de minerais essentiels qu'elle devrait exploiter davantage pour sa transition énergétique. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine était essentielle pour accélérer la transition énergétique sur le continent. Mais les membres de la CEA faisaient face à des difficultés de financement à cet égard. Pour aider à surmonter cet obstacle, la Banque menait des programmes tels que son fonds d'ajustement, son système de garantie et sa politique de promotion de l'investissement dans le secteur automobile, et elle participait au renforcement des capacités des petits exploitants agricoles, à la création d'infrastructures de haute qualité et au développement de zones franches d'exportation et de centres de production.

### **2. Débat général**

30. Les membres de la CEA ont souligné les importants problèmes de financement auxquels ils faisaient face pour mettre en œuvre l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et pour accélérer la transition énergétique ; ils ont mis en exergue les difficultés qu'ils avaient rencontrées pour déterminer les différentes options de financement qui étaient potentiellement à leur disposition et à y accéder.

31. Ils ont déploré la dépendance de l'Afrique à l'égard des importations de matières premières et d'expertise technique pour le développement de centrales thermiques dans le contexte de l'accélération de la transition énergétique du continent.

### **3. Recommandations**

32. À la lumière des débats, le Comité a formulé les recommandations suivantes :

- a) Les membres de la CEA devraient collaborer à l'élaboration de projets et d'initiatives transfrontaliers visant à améliorer l'efficacité du financement de l'industrialisation durable ;



- b) La CEA devrait :
  - i) Recueillir des informations sur les fonds et les options de financement durable disponibles pour ses membres ;
  - ii) Aider ses membres à renforcer leurs capacités pour formuler des demandes de financement solides.

### **VIII. Examen des plans-programmes 2022 et 2023 relatifs au développement du secteur privé, à l'intégration régionale, au commerce, aux infrastructures, à l'industrie et à la technologie, ainsi que des priorités du plan-programme 2024** [point 7 de l'ordre du jour]

33. Le représentant du secrétariat a présenté le projet de plan-programme pour 2024 et un rapport d'examen de l'exécution du programme en 2022 et 2023 dans les trois domaines qui relevaient de la compétence du Comité : développement du secteur privé et financements ; intégration régionale et commerce ; et technologie, changement climatique et gestion des ressources naturelles. Les participants ont salué l'excellent travail effectué par la CEA au titre de ces sous-programmes, comme le montraient ses produits de recherche remarquables dans ces domaines.

34. Les participants ont demandé que l'examen de l'exécution du programme, ainsi que le plan-programme proposé soient annexés au rapport final de la réunion.

### **IX. Examen et adoption du rapport de la réunion** [point 8 de l'ordre du jour]

35. Les membres du Comité ont adopté le rapport, en lui apportant quelques amendements, et ont invité le secrétariat à intégrer tous les amendements et à transmettre le rapport final aux participants.

### **X. Clôture de la réunion** [point 9 de l'ordre du jour]

36. Le responsable de la Division de la technologie, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles, Nassim Oulmane, a prononcé le discours de clôture au nom du secrétariat. Il a adressé ses remerciements aux participants pour le temps qu'ils avaient consacré à la réunion. Il a également remercié le Bureau, l'équipe de spécialistes des communications, le personnel linguistique et les agents des services de conférence de la CEA, ainsi que le Gouvernement éthiopien pour leur soutien à l'organisation de la réunion.

37. Le Président du Bureau a ensuite adressé ses remerciements aux participants pour leurs contributions aux délibérations fructueuses de la réunion. Il a félicité le secrétariat des efforts déployés pour organiser la troisième réunion du Comité. Il a insisté sur trois points essentiels à l'aune desquels les progrès de l'Afrique devraient être mesurés et sur lesquels l'attention du Comité devrait être focalisée : a) la mobilisation des parties prenantes des secteurs public et privé, qui restait la pierre angulaire ; b) le financement du développement des infrastructures et le renforcement des marchés de capitaux nationaux, qui étaient essentiels pour transformer l'industrialisation de l'Afrique ; et c) l'harmonisation des réglementations à l'échelle du continent pour éliminer les obstacles, qui était d'une grande importance, notamment en termes de transfert de technologie, d'investissement dans les infrastructures et de commerce intra-africain. Enfin, il a réaffirmé que les partenariats et la coopération avec les partenaires au développement et d'autres parties prenantes continentales, régionales et nationales étaient d'une importance capitale pour produire un impact plus significatif. Il a pris acte des partenariats du secrétariat avec

la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et d'autres institutions, et s'en est félicité. Le Président a ensuite déclaré la réunion close à 18 heures, mercredi 15 novembre 2023.

---